Une bombe au dentifrice

NIVELLES

Deux détenus s'embêtent dans leur cellule et s'improvisent artificiers pour tuer le temps.

Le 15 février 2021, en pleine pandémie de Covid, tandis que la prison de Nivelles tourne au ralenti, deux détenus ont décidé de fabriquer un engin explosif avec des fils électriques reliés pour passer le temps. En outre, ils ont réalisé une vidéo que, cerise sur le gâteau, ils ont diffusée sur les réseaux sociaux.

Le lendemain, la police a découvert cette vidéo. Elle a alors découvert l'origine de cette fabrication artisanale et a mis le cap sur la cellule des codétenus en même temps que les services de déminage. Vu que trois précautions valent mieux qu'une, elle a fait en sorte que la prison soit placée sous haute surveillance.

La fouille de la cellule va les laisser rêveurs. Dans la poubelle, de la pâte dentifrice alors que les fils du détonateur pendent à l'extérieur de la fenêtre. Des fils de PlayStation… Malgré cela, l'affaire est prise très au sérieux par la direction du service pénitentiaire. Un des fabricants, qui se plaisait bien à Nivelles, est transféré à la prison d'Ittre. L'autre subit la sanction disciplinaire la plus forte, quelques jours de cachot suivis d'un mois d'isolement.

Tous deux ont comparu le 1er juin dernier, toujours détenus. Ils sont inculpés d'avoir diffusé de fausses informations quant à l'imminence d'un danger contre les personnes, et d'avoir réalisé un film montrant la fabrication d'un engin explosif et de l'avoir diffusé. Tous deux ont regretté leur comportement. Le parquet a requis deux peines d'un an de prison ferme. Les avocats ont plaidé la clémence du tribunal pour une blague *"de mauvais goût"*. Le tribunal s'est contenté de deux fois six mois de prison ferme.

J.Vd.